



**RECHERCHES, ACTIONS COMMUNAUTAIRES, INITIATIVES POUR UN  
NOUVEL ESPOIR - RACINES**

**ASSOCIATION LOI 1901 enregistrée sous le  
N°2025/237/MISP/DC/SGM/DAIC/SACC/SA du 11/08/2025**

**MARCHE DE FOURNITURE**

**AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET : N° 555 /2025/RAC/BEN/DE**

**DOSSIER DE PREQUALIFICATION**

**Objet : PRESELECTION DE FOURNISSEURS, PRODUCTEURS, TRANSFORMATRICES ET  
COMMERCANTS LOCAUX POUR L'APPROVISIONNEMENT EN VIVRES DANS LE CADRE  
DU PROJET CANTINES DES ECOLES DU MONDE (CDEM)**

**Gestion : 2025**

**Décembre 2025**

# AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

L'ONG RACINES a reçu des fonds en cofinancement par l'Agence française de développement et de l'Association de Solidarité Internationale PARTAGE dans le cadre de la mise en œuvre de son projet Cantine Des Ecoles du Monde (CDEM). L'ONG RACINES lance le présent Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) en vue de pré qualifier des entreprises susceptibles de participer à l'appel d'offre restreint pour la fourniture vivres, fruits, légumes, huiles, conserves, sucres, condiments et bois de chauffage et autre produit alimentaire aux écoles bénéficiaires du projet.

## 1. Objet de l'AMI

L'objectif de l'AMI est d'établir une liste restreinte de fournisseurs et producteurs locaux répondant aux critères techniques, administratifs et financiers, qui seront invitées à soumettre une offre détaillée dans le cadre du marché correspondant.

## 2. Nature du marché

Approvisionner régulièrement les écoles maternelles en vivres, fruits, légumes et condiments et autres produits alimentaires. Garantir la disponibilité du bois de chauffe et du carburant pour la cuisson et le fonctionnement de la machine à moudre. Organiser la logistique de transport et de distribution des vivres. L'approvisionnement en vivres doit garantir la disponibilité régulière des produits de base frais et de qualité pour la préparation des repas dans les 10 écoles concernées par le projet.

## 3. Situation juridique (Motifs d'Exclusion)

Les entreprises ou groupements de producteurs intéressés sont invités à manifester leur intérêt en fournissant les informations et documents suivants : 1- Extrait de RCCM ou 2- Statut du groupement ou de la coopérative, 3- Récépissé d'enregistrement, 4- Pièce d'identité du représentant légal, 5- Attestation de régularité fiscale, 6- Attestation d'immatriculation et de paiement des cotisations, 7- Attestation de non-faillite, 8- Attestation d'immatriculation IFU, 9- Lettre de manifestation d'intérêt signée par le représentant légal.

## 4. Critères de sélection qualitative

Capacité technique : 1- Description de l'organisation du groupement ou de la coopérative (membres, zones d'intervention, spécialités), 2- liste du personnel technique avec qualifications et expériences, 3- Démontrer une capacité logistique suffisante : Liste du matériel et équipements disponibles, 4- Plan de production ou de mise en œuvre pour la fourniture des vivres, 5- Au moins deux (02) Références techniques, disposer de certificat ou agréments techniques (qualité, sécurité sanitaire ou normes agricole etc...)

Capacité financière : Etats financiers récents ou rapport d'activité des deux dernières années, budget prévisionnel ou plan de financement ou attestation bancaire.

## 5. Dépôt des dossiers

Le dossier de manifestation d'intérêt, rédigé en français et présenté en un original et une copie avec la mention : « AMI-fourniture de vivres et bois de chauffage aux écoles bénéficiaires du projet

Cantines Des Ecoles du Monde (CDEM) », doit être déposé au siège de l'ONG RACINES à Cotonou ou envoyé par voie électronique au plus tard le **16 décembre 2025 à 12h** à l'adresse [racines@ong-racines.org](mailto:racines@ong-racines.org).

Les manifestations d'intérêt doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le candidat.

## 6. Information complémentaires

Les informations complémentaires peuvent être obtenues à l'adresse suivante : [r.bah@ong-racines.org](mailto:r.bah@ong-racines.org) avec copie à [m.zannou@ong-racines.org](mailto:m.zannou@ong-racines.org).

RACINES ONG se réserve le droit de ne pas donner suite au présent avis.

Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau ci-après :

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de preuve à fournir par le candidat
1. Description de l'organisation du groupement ou de la coopérative (membres, zones d'intervention, spécialités),	20	Être une entreprise ou un groupement de producteurs ou une coopérative agréée ou une association de producteurs dûment constituée	1- Extrait de RCCM ou Statut du groupement ou de la coopérative 2- Récépissé d'enregistrement 3- certificat ou agréments techniques (qualité, sécurité sanitaire ou normes agricole etc...)
2. Expérience dans la fourniture et l'approvisionnement en vivres	20	Au moins deux (02) attestations : 20 points Une (01) attestation : 10 points Pas d'attestation : 00 points	Attestation de services faits ou copie contrat ou bon de commande + bordereau de livraison
Liste du personnel	15	Disposer d'une équipe qualifié dédié ou d'un groupe de producteurs dans le domaine de vivres à livrer	Pièce d'identité du représentant légal, Noms des membres, périmètre de production et zone d'appartenance
Liste du matériel et équipements disponibles	25	Disposer de matériel et équipements conséquents	Documents d'achat ou de location
Plan de production ou de mise en œuvre pour la fourniture	20	Fournir un plan de production ou de mise en œuvre pour la fourniture des	Plan de production ou plan de mise en œuvre pour la fourniture des

✓

des vivres		vivres : 20 points  Ne pas fournir de plan de production : 00	vivres
TOTAL	100		

NB : La fourniture de tout autre élément de preuve de l'existence de l'entreprise et ou de la constitution du groupement ou de la coopérative est un atout.

- Une grande importance est accordée à la zone d'appartenance et d'intervention de la coopérative ou de l'association de producteur.

7. La note minimale requise pour être présélectionnée est 60 points et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à sept (07). En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, l'entreprise ou le groupement appartenant aux zones d'intervention du projet sera privilégié.
8. les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier de présélection à compter du **04 décembre 2025**. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de l'ONG RACINES sis dans la rue derrière l'école primaire Fidjrossè centre. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique sur demande adressée à l'adresse racines@ong-racines.org avec en copie r.bah@ong-racines.org.
9. Les candidatures qui ne parviendront pas aux dates et heures limites ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.
10. Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : Salle de réunion de l'ONG RACINES sis dans la rue derrière l'école primaire Fidjrossè centre, Tél : +229 01 21 30 21 14, à une date et heure qui leur sera communiquée.

Fait à Cotonou le 02 décembre 2025



**Arsène C. ADIFFON**  
Directeur Exécutif

## MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

(Insérer nom du candidat)  
(Insérer Lieu et Date)

Objet : Manifestation d'intérêt pour (Indiquer nature de la prestation)

A

Monsieur le (Indiquer titre du représentant de l'autorité contractante/structure)

Monsieur le (Indiquer titre du représentant de l'autorité contractante/structure),

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la (Indiquer le nature de la prestation).

Notre dossier de candidature comprend :

- 1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;
- 2) la note de présentation de notre entreprise ou coopérative ou association accompagnée du plan de production ou de mise en œuvre de la mission ;
- 3) le registre de commerce/ les statuts et récépissé d'agrément ;
- 4) les preuves des expériences de la structure ou de la coopérative ou groupement de producteurs (copies des attestations de services faits ou contrat ou de bon de commandes + bordereau de livraison) ;
- 5) Liste du personnel avec copie de la pièce d'identité du représentant légal.

Veuillez agréer, Monsieur le (Indiquer titre du représentant de l'autorité contractante/structure), l'assurance de notre considération distinguée.

Signature et cachet du représentant habilité du candidat